

LES POSTES

OTTAWA—LENTEUR DE LA DISTRIBUTION
DU COURRIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Ma question s'adresse au ministre des Postes. On s'est plaint de la lenteur de la distribution du courrier récemment majorée, notamment dans un article paru dans le *Journal* d'Ottawa d'aujourd'hui où l'on fait état d'une lettre mise à la poste mercredi dernier à Ottawa et livrée dans la même ville lundi de cette semaine. Le ministre nous dirait-il s'il a ouvert une enquête là-dessus?

LA CONSOMMATION

INCLUSION D'UNE MESURE DE PROTECTION
DANS LE CODE CRIMINEL

A l'appel de l'ordre du jour.

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): J'ai une question à poser au ministre de la Justice, monsieur l'Orateur. Étant donné que la charte des maîtresses de maison destinée à protéger le consommateur fait maintenant partie du Code criminel britannique, le ministre compte-t-il présenter une loi similaire ou envisage-t-il de prendre une mesure semblable relativement à son nouveau projet de loi d'ensemble destiné à modifier le Code criminel du Canada?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je devrais certainement en discuter avec le ministre de la Consommation et des Corporations.

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS

LEUR PRÉSENCE AU-DESSUS DE SIOUX
LOOKOUT EN ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Comme beaucoup d'objets volants non identifiés auraient été aperçus au-dessus de Sioux Lookout, en Ontario, où le gouvernement fédéral maintient un coûteux établissement de dépistage de la ligne de radar Pine Tree, le ministre nous dirait-il s'il a reçu des rapports sur ces OVNI?

M. l'Orateur: Je doute que cette question soit urgente. On pourrait peut-être la discuter à dix heures.

LA FONCTION PUBLIQUE

PRÉTENDUES MENACES ÉMANANT DU CABINET

A l'appel de l'ordre de jour.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): J'aimerais poser une question au premier ministre, monsieur l'Orateur. Mais avant, je pourrais peut-être prendre le temps de présenter le premier ministre au député de Burnaby-Seymour.

Des voix: Posez votre question.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappelle de nouveau aux députés que la période des questions s'achève. Nous ferions peut-être mieux de nous hâter au cours des quelques minutes qui restent.

M. MacInnis: Le premier ministre sait-il que les fonctionnaires travaillent sous contrainte à cause des menaces venant du «caucus» libéral? (*Exclamations*)

Monsieur l'Orateur, certains semblent trouver cela très drôle. Je pose maintenant la question de privilège. Je veux signaler à la Chambre une question qui nous concerne tous vivement. Un député libéral a exprimé hier soir, au réseau national de télévision, l'opinion qu'on menaçait les ministres en «caucus» en vue d'obtenir les résultats voulus.

Des voix: Honte.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il reste du temps pour une autre question. La parole est au chef de l'opposition.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. (*Exclamations*)

Monsieur l'Orateur, je peux attendre que les exclamations s'apaisent. J'ai ici la transcription d'une émission diffusée hier soir au réseau national de télévision.

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député pose la question de privilège à propos d'un événement survenu hier, il devrait savoir que conformément au Règlement, il doit en donner avis par écrit à la présidence. Il ne peut poser la question de privilège à propos d'un événement qui, à son dire, est survenu hier, à moins de signifier son intention par écrit à la présidence.

M. MacInnis: En toute déférence, monsieur l'Orateur, la question a trait à de très graves insinuations au sujet du premier ministre et du cabinet. J'ai ici la transcription de propos tenus lors d'une émission télévisée hier soir et